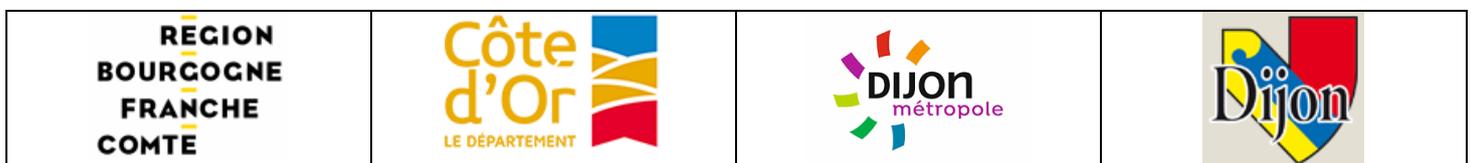




Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Liste des participants AG 2018 Comité départemental de Cyclotourisme de Côte d'Or (21) Le 2 février 2019 à Montbard

N° du Club	Nom du club	Participants
00022	Cyclotouristes Bourguignons	Michel CHABEUF - Gérard LAUVERGNE
00688	Cyclos Randonneurs Dijonnais	Gérard BONNETETE - Jean Louis PETITE Gilbert LONJARET
00694	Chantalistes Sport et Culture	Jean Marie BROUSSE - Chantal BROUSSE - Serge GAILLIARD - Antoinette FRANCESCHI - Yves MARTIN - Marie Christine CHAMPY
00963	Cercle Laïque de Marsannay	Bernard CHARLOPIN - Jean Paul MARTINET Anne Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT
01490	Association Sportive SIMEL Gevrey	
01813	Les Cyclos du pays d'Arnay	Micheline PEILLON - Yvon DROUHIN Michel LEFEVRE
01899	A.S.C Varois et Chaignot	Jean Joël VALLADEAU - Martine THEVENARD - Gilbert JACQUOT - Bernard BRIDANT
02009	Cyclos Randonneurs Montbardois	Hervé BAUDON - Pascal JULLIEN - Gérald BOYER - Michel DESAUTELS - Philippe BAUDON - Marc DE THY - Patrick BEURLANGEY - Delphine BOUVIER
02099	ASPTT Cyclotourisme Dijon	Jean COURDIER - Renée FERRARI



N° du Club	Nom du club	Participants
02278	Union Sportive Cheminote Venarey les Laumes	Jean Pierre DORILLE - Pascal HUGUENOT- Bruno BAGNARIOL - Gérard BASTET
02379	Vélo Club Seurreois	Yves FREROT-
02404	Beaune Cyclos	Michel BALECH - Michelle GAUTHROT - Jean Marc GAUTHROT
02452	A.S.C Chevigny Saint Sauveur	Jacques ROUGET - Gilles LAGRANGE- Joseph SASSI - Bernard PINEL- Dominique GUERNIC
03073	A.L.C. Longvic	Jean Luc DUCROT- Marc BAREILLE
03322	Chatillon Cyclotourisme	Michel LEROY - Patrick SAINTEMARIE
03560	A.S.C...Saint Apollinaire	Eric VERET - Christophe BARBEY Denis LOCATELLI - Luc CHAUDRON
03614	Club Randonneur Auxonnais	André CUZZOLIN - Noël BRULE - Daniel LACENAIRE
04103	Club Cyclotouriste de Saint Usage	Guy VARIOT - Françoise GAUFFINET Bernard COPIE - Michel LEBLANC
04158	Club Cyclo Saulieu	Jocelyne INFANTE
04469	Assoc. Cyclo. Selongéenne	Philippe CHUDZIAK
04750	Cyclo Club Brazey en Plaine	Dominique PERRON - Jean Marc ROUSSEAUX
05035	Cyclo club du Val d'Is	
05268	Cyclo Club Belleneuve	
05408	Cyclos Sainte Marie la Blanche	
05687	Cyclos VTT Loisirs Nolay	
06385	Vélo Club Pouilly en Auxois	David BASSARD - Christian DESBOIS - Pierre FEURTET

N° du Club	Nom du club	Participants
06609	Amicale des Diagonalistes de France	
06644	Union Cyclotouriste de Chenôve	Francesco PALMIERI - Jean Claude BUISSON
06950	Association Sportive de Quetigny	Philippe MATHELY - Gérard LOUIS
07219	Vélo Club Semurois	Claude DURUPT - Bruno COLLIN
07432	Cyclotille Genlis	Gilles BABSKI - Antoine GARCIA
07502	Les Pierres qui roulent	Gérard VIGOT - Serge VIGOT
07644	Randonneurs de Villers les Pots	
07947	A.S.L Aiserey	Gérard JACQUET
08024	Amicale du CHU	
99021	Membres Individuels	Michel BOCHARD



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

RAPPORT MORAL – ASSEMBLEE GENERALE 2018 Samedi 02 février 2019 à MONTBARD (21)

Madame le Maire de la Ville de Montbard, et vice-Présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or,
Monsieur le Maire-adjoint au sport,
Monsieur le Président de la communauté de communes du Montbardois,
Monsieur le Président de l'office municipal des sports,
Monsieur le Directeur départemental de la Cohésion Sociale,
Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or,
Monsieur le Président départemental de la Randonnée Pédestre,
Monsieur le Représentant de la Fédération Française de Cyclotourisme et Président régional de Bourgogne-Franche-Comté de la FFCT,
Mesdames et Messieurs les Présidents, chères amies et chers amis cyclotouristes,

Après Saint-Apollinaire en 2017 et Auxonne l'an dernier, nous sommes heureux d'être accueillis cette année à Montbard pour notre assemblée générale ordinaire de la saison 2018. Merci Monsieur le Président pour vos mots de bienvenue. Depuis le mois de mars dernier où vous aviez manifesté votre intention de recevoir cette AG, de nombreux échanges auront été nécessaires pour enfin trouver localement un même lieu, l'ESAT de Montbard, permettant d'assurer à la fois nos échanges entre dirigeants de ce matin, le repas de midi et notre assemblée de cet après-midi. Merci donc à toute l'équipe des CRM les Cyclos Randonneurs Montbardois. Déjà en 2017 et 2018, vous vous étiez proposés d'accueillir le Codep pour l'organisation du CDJC critérium départemental du jeune cyclotouriste, manifestation que nous avons dû annuler faute de participants jeunes ; nous vous devons donc bien alors de répondre favorablement à votre souhait de recevoir chez vous à Montbard notre assemblée générale d'aujourd'hui. Grand merci également à vous Monsieur le Maire-adjoint au sport qui représentez Madame Laurence Porte et à toute la municipalité de Montbard pour être présent à notre AG ; vous nous avez ouvert ce matin à titre exceptionnel le musée Buffon – dommage pour la chapelle des Ursulines fermée-- pour nous permettre de découvrir les quelques plus beaux exemplaires de cycles anciens de la collection Butheau, petit côté Tourisme que nos adhérents savent toujours apprécier. Et grand merci bien sûr pour le vin d'honneur que la municipalité nous offre en clôture de cette assemblée.



Je ne voudrais pas commencer cette assemblée générale sans évoquer la disparition de personnalités importantes pour le cyclotourisme qui nous ont quittés fin 2018 et avec qui nous étions particulièrement proches. Robert Massion tout d'abord, ancien élu de notre fédération qui a eu en charge pendant 17 années les Semaines Fédérales Internationales de Cyclotourisme, et avec qui nous avons orchestré notre Semaine Fédérale de 2016 ; très fortement diminué par la maladie, Robert avait toutefois tenu à être des nôtres à la Semaine Fédérale d'Epinal en août dernier.

Un peu moins connu, Christian Lagarde était un ami, nous l'avions reçu à Chevigny à l'été 2017 à l'occasion du 3^e circuit des Provinces Françaises; membre du comité de rédaction de notre revue « Cyclotourisme », il était passionné de tourisme et alimentait chaque mois la rubrique BPF ; c'est au cours d'une randonnée sur son vélo que son cœur a décidé de ne plus le suivre.

Et plus proche de nous, je voudrais enfin évoquer le souvenir de Jean Paris, dont tous les plus anciens licenciés de Côte-d'Or ont su apprécier les nombreuses qualités à la fois de dirigeant et d'éducateur hors pair ; longtemps membre dirigeant des Randonneurs Dijonnais, Jean fut de plus à l'origine de la création de notre comité départemental de cyclotourisme de Côte-d'Or en 1978, comité dont il a été le 1^{er} président et qu'il a dirigé jusqu'à fin 1983. Il a eu une influence considérable dans l'affiliation à la FFCT de nombre d'associations de vélo. Passionné de grande distance, il a compris parmi les tout premiers que le VTT était une composante indispensable du développement du cyclotourisme. L'un de vous me le rappelait tout récemment : « Ce que je suis devenu tant dans mes pratiques du vélo que dans mes engagements pour le cyclotourisme, je le dois à Jean, c'est lui qui m'a appris le vélo et qui m'a donné le goût de m'engager pour les autres ».

Je veux aussi parler de ce cycliste licencié d'une autre fédération, bien connu du club de Montbard où il avait un frère licencié, frappé par une crise cardiaque alors qu'il rejoignait Montbard avec son groupe de vélo au moment des dernières fêtes de fin d'année. Notre santé est fragile, nous devons en permanence la ménager et la préserver. « Santé et sécurité, la priorité de la FFCT », ce slogan de notre fédération doit être plus que jamais mis en avant. Et même si nous n'avons pas obligation de certificat médical chaque année, n'hésitons pas à consulter médecin et cardiologue. Attention à répondre correctement aux 9 questions du document QS-sport mis en place depuis l'an dernier par le ministère des sports. Et n'hésitons pas à nous rapprocher de l'amicale des cyclos-cardiaques qui propose à chacun de nos clubs la signature d'une convention.

Nous venons de terminer notre saison 2018, et je voudrais tout d'abord revenir sur **nos effectifs qui sont en hausse**. Au 31 décembre 2018, nous étions 1319 licenciés en Côte-d'Or (1316 en 2017), répartis dans 37 clubs (36 en 2017), en tenant compte du groupe des 40 membres individuels (MI) licenciés dans le département. La baisse de nos adhérents connue depuis 3 ans, qui s'était accélérée en 2017 du fait de la grande fatigue accumulée à travers l'organisation de la Semaine Fédérale Dijon-Côte-d'Or 2016, a été stoppée en 2018 avec une inversion de la courbe, ce qui est encourageant pour le futur. Certes les plus gros clubs ont continué de baisser quelquefois de façon sensible, mais on note toutefois qu'en 2018, 8 clubs auront maintenu leurs effectifs, pendant que 12 ont vu une progression de leurs adhérents. Et je veux mettre en avant ici les clubs de Saulieu +56%, Seurre +32%, Semur +28%, les MI +21%, Longvic +14%, VCPA Pouilly +13%, St Apo et Aiserey +11% et Tandem Club Dijonnais, qui affilié pour la 1^{ère} fois en 2016 pour la Semaine Fédérale, a décidé de se ré-affilier en 2018.



Siège Social : Maison des Associations - Boîte U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

Avec 1319 licenciés, nous restons bien **un Codep important**, situé dans la 1^{ère} moitié des 95 comités départementaux en nombre total de licenciés, et nous restons, et de loin le 1^{er} Codep de la région. Plus de 27% des clubs de Bourgogne-Franche-Comté sont cote-d'oriens, et nos effectifs totaux représentent plus de 28% de la nouvelle région BFC. Le groupe des Membres Individuels de Côte-d'Or représente plus de 30% du total des MI du Coreg Bourgogne Franche-Comté. Nos clubs comptent en moyenne 36 licenciés contre 33 pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Pour notre Codep, 10 clubs comptent de 0 à 20 licenciés, 16 de 21 à 40 licenciés, 6 de 41 à 60, et 5 ont plus de 70 licenciés, C'est dire que nous sommes globalement face à de petites structures, en principe faciles à gérer et animer, et en mesure d'accueillir de nouveaux adeptes de la bicyclette, si chacun s'y emploie.

Avec 247 dames pour 1072 messieurs, nos féminines représentent près de **19% de nos effectifs**, chiffre légèrement inférieur à la Bourgogne-Franche-Comté (22%), mais supérieur à la moyenne FFCT de 17%. Le club de Ste Marie la Blanche, qui détenait la palme de la représentation féminine depuis des décennies s'est fait dépasser en 2018 par Seurre où les dames atteignent 48.28% de l'effectif, contre 48% à Ste Marie. Je félicite également les 9 autres clubs où les dames représentent plus du quart des licenciés : Quétigny 32%, Aiserey, Belleneuve et ASCVEC Varois 30%, Chantalistes et Chevigny 29%, Tandem Club Dijonnais et ASPTT Dijon 27%, USCVL Venarey 25%. Merci ici à toutes celles et à tous ceux qui s'investissent pour un bon développement du cyclotourisme par et pour les dames, et félicitations ici au club des Chantalistes pour sa sortie O'Féminin, et à la commission féminine du Codep pour son organisation maintenant traditionnelle d'un voyage de 3 jours destiné aux dames du Codep, et encouragements pour cette même commission qui vient de se lancer dans l'organisation de Toutes à Toulouse en 2020.

Quant à nos 15 jeunes de moins de 18 ans, 1 jeune fille et 14 garçons (un tiers sont licenciés à Montbard), ils sont loin d'occuper la place qu'ils méritent dans notre fédération. Les dernières écoles-cyclos du département sont en sommeil, alors que nous disposons au total de suffisamment d'encadrants qualifiés. Aujourd'hui, seul le club de Montbard, avec 5 jeunes soit 11% de l'effectif met en place une activité cyclo pour son jeune public. A défaut d'école officielle, il a créé l'an dernier un Point d'Accueil Jeunes (PAJ). Alors pourquoi pas d'autres créations ailleurs, je sais que c'est une préoccupation de nombre d'entre vous, témoins certaines questions soulevées ce matin lors de la rencontre des dirigeants de club.

Je veux maintenant vous féliciter pour le **dynamisme et pour l'activité de vos clubs**. Vous êtes de plus en plus nombreux à inviter votre Président de Codep à vos assemblées générales ou autres manifestations, et je tenais à vous en remercier. Quelle belle marque de sympathie, de reconnaissance et de confiance. En 2018, à chacune de vos invitations, un membre du Codep a pu être présent et il a à chaque fois apprécié la très grande **qualité de vos AG et les projets de club** que vous portez. Mais nous sentons bien toujours la même préoccupation : que deviendra le club demain, qui le dirigera, comment mieux le faire connaître et comment le développer ? Il y a là une vraie interrogation. 2 sujets ici qui posent problème : le renouvellement de nos dirigeants et notre pyramide des âges.

Le renouvellement de nos dirigeants est un point qui nous préoccupe particulièrement actuellement, et je crains que des clubs, même très dynamiques, meurent faute de dirigeants ou de président. Ce que je dis pour vos clubs s'applique également à votre Codep : appel à candidature pour notre AG de ce jour, et aucune réponse ! Par bonheur, plusieurs présidents, secrétaires, trésoriers ont été nouvellement élus, ils ont accepté de prendre la relève, et je les félicite ici pour leur engagement au service du développement de leur club et du cyclotourisme.



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

Beaucoup de nos licenciés hésitent à s'engager par peur de ne pas être capable. Il y a lieu de dédramatiser, des formations et informations de dirigeants et d'animateur existent tant en interne qu'en externe, et votre Codep est prêt à vous accompagner et à se déplacer si nécessaire.

Autre sujet de préoccupation, le vieillissement de nos effectifs. En 2018, seulement 2% de moins de 25 ans, 84% de plus de 50 ans dont 45% dans la tranche 61-70 ans et près de 20% qui ont plus de 70 ans.

Il y a lieu de rajeunir au plus vite nos effectifs si nous ne voulons pas voir mourir nos clubs.

Certes le club de demain sera différent de celui d'aujourd'hui, de par le comportement des plus jeunes et le développement des réseaux sociaux, mais nos clubs ont leur raison d'être et ils doivent apporter un plus par rapport à des regroupements de circonstance et sans calendrier préétabli.

Face à ces interrogations, nous avons une grande chance, **celle d'appartenir à une grande fédération, la FFCT**. Et je voudrais ici éviter de rentrer dans des querelles et des discussions qui ne mènent à rien, sur la démocratie à l'intérieur de notre fédération ou sur notre nouveau logo que certains voudraient rejeter. La FFCT existe bien aujourd'hui et elle continuera d'exister. Personnellement, j'ai appuyé pour que le terme VELO soit mis en avant, et j'assume. Le plus important, ce sont les conclusions de l'Observatoire du Tourisme à Vélo qui sont intéressantes et riches d'enseignement pour notre développement futur. Oui beaucoup de Français pratiquent le vélo et certains sont prêts à rejoindre un club, voilà qui doit nous motiver.

Nos objectifs pour 2019 restent les mêmes, ils sont simples : faire en sorte que, à travers des clubs dynamiques et à la convivialité si possible débordante, et à partir des activités proposées, chacun trouve son plaisir sur son vélo et profite des paysages, soit en sportif sur grandes ou courtes distances, soit en famille sur des parcours adaptés, à une allure raisonnable pour visiter en touriste. Voilà ce qu'est le Cyclotourisme, activité de plein air à la fois sportive et culturelle, qui permet à tout pratiquant d'améliorer ou de maintenir son capital santé, et qui s'adresse à tous quel que soit l'âge, les jeunes, les dames, les familles, les personnes en situation de handicap. Accueillir des nouveaux, notre fédération nous accompagne dans cette démarche. Utilisons ce qu'elle met à notre disposition : kit-communication, revue Cyclotourisme, formations adaptées, assurances spécifiques couvrant les non-licenciés, cyclo-découvertes, convention de pré-accueil, fête du vélo, nouvelles activités à développer telle le gravel, 3 offres de licences, vélo-balade, vélo-rando et vélo-sport permettant de séduire un public plus large, du cycliste contemplatif au cycliste le plus sportif, et pour 2019, des aides financières accordées directement aux clubs sur certaines actions...

Notre **sécurité** et celle des pratiquants du vélo doit rester une de nos priorités. N'oublions pas que nous devons tenir notre rôle d'expert en ce domaine auprès des municipalités et intercommunalités.

Quant à votre Codep, il continuera de vous représenter au mieux et de représenter le cyclotourisme auprès des différentes collectivités, départementales ou plus localement.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans remercier tout d'abord nos partenaires, la Ville de Dijon qui met à notre disposition un local à titre gratuit à la Maison des Associations, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or qui depuis 5 ans dans le cadre de sa politique en faveur des sports de nature et d'une convention renouvelée annuellement, nous verse 5000 euros, je sais que ça ne va pas durer. Je remercie également le comité Olympique CDOS 21 qui entre autres nous facilite les formations au secourisme.



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

Je tiens aussi à remercier ici publiquement toute l'équipe de votre Codep qui, dans une ambiance tout-à-fait chaleureuse, effectue un travail formidable et avec grand professionnalisme particulièrement reconnu par notre principal partenaire, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or. Je dirige cette équipe avec toujours autant de plaisir, mais je pense qu'après 17 saisons, il devient urgent de se mettre en retrait.

Mes remerciements vont enfin à vous, présidents, dirigeants et licenciés des clubs pour votre présence à cette assemblée.

Notre saison 2019 vient de débuter. A fin janvier 2019, 31 clubs avaient renouvelé leur adhésion, et le département comptait 997 licenciés, 56 vélo-balades, 119 vélo-sport et 822 vélo-rando. Je souhaite bien sûr que pour cette nouvelle saison, le chiffre de 1319 soit largement dépassé et que nous retrouvions au plus vite la barre des 1500 adhérents, mais pour cela la seule solution, c'est que chacun d'entre nous, chacun des licenciés de nos clubs devienne un véritable **ambassadeur du tourisme à vélo**.

Chères amies cyclotouristes, chers amis cyclotouristes, à tous, je souhaite une belle saison 2019, avec des randonnées riches en partage et en découverte, et que chacun à notre place, nous sachions valoriser ce nouveau slogan de notre fédération

A VELO TOUT EST PLUS BEAU !

Jacques ROUGET
Le Président



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



Rapport d'activités 2018

Le fonctionnement du CODEP avec ses différentes réunions

La précédente AG, l'AG 2017 de notre Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or, s'est déroulée le samedi 10 février 2018 à AUXONNE. Elle a vu l'élection à l'unanimité des voix d'un nouveau membre, Pascal HUGUENOT, venu rejoindre au sein du comité directeur l'équipe des 11 membres élus pour l'olympiade 2017-2020 à l'assemblée générale de Saint-Apollinaire en janvier 2017. Pascal HUGUENOT a repris les attributions de Jean-Pierre DORILLE, démissionnaire fin 2017. C'est donc un comité de 12 membres qui a assuré la bonne marche de votre Codep au cours de l'année 2018.

Notons que d'après nos statuts et règlement intérieur, le nombre d'administrateurs possibles peut aller jusqu'à 15 membres. Le peu de réponse à l'appel à candidature de début 2018 n'a pas permis d'atteindre ce chiffre maximum.

Votre comité s'est réuni les 22 janvier, 1^{er} mars, 13 avril, 18 mai, 22 juin, 27 août, 14 septembre, 9 novembre et 11 décembre 2018.

De plus, un bureau réduit s'est réuni les 5 janvier, 15 mars, 25 juin, 4 septembre, 12 novembre et 20 décembre.

Pour 2018, le bureau constitué l'année précédente est resté inchangé :

Président : Jacques ROUGET

Vice-président : Eric VERET

Secrétaire : Jean-Paul MARTINET

Secrétaire adjointe : Anne-Marie BOURDILLAT

Trésorier : Christian DESBOIS

Pour les commissions, il est à noter quelques changements, avec de plus la création d'une commission Gravel au dernier trimestre 2018 :

Tourisme - Séjours : Pascal HUGUENOT

Sport-Santé : Yann LONJARET

VTT : Bernard BOURDILLAT- Luc CHAUDRON- Eric VERET - Yann LONJARET

Statistiques : Anne-Marie BOURDILLAT

Féminines : Martine THEVENARD - Anne-Marie BOURDILLAT

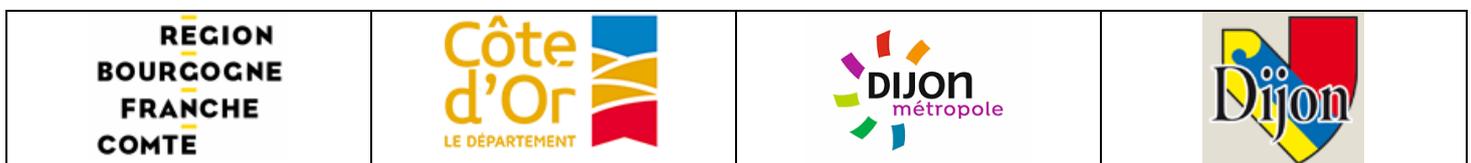
Sécurité : Eric VERET

Formation : Jacques GILLES- Luc CHAUDRON- Pascal HUGUENOT

Jeunes : Luc CHAUDRON - Jacques GILLES - Philippe CHUDZIAK

Sports adaptés : Martine THEVENARD

Gravel : Yann LONJARET



Le CODEP et le COREG Bourgogne Franche-Comté

Participation du CoDep (président et plusieurs membres) le 25.2.2018 à DIJON à l'assemblée générale annuelle 2017 du nouveau Comité régional de Cyclotourisme de BFC.

Le Président a participé aux réunions du comité régional FFCT de Bourgogne-Franche-Comté à DOLE les 15 septembre et 24 novembre 2018. Etait également présent le 15 septembre Jacques GILLES pour l'harmonisation de la politique de Formation au niveau régional.

Le 28 mars à DOLE, les 2 secrétaires du Codep Jean-Paul MARTINET et Anne-Marie BOURDILLAT ont participé à une réunion de formation à l'outil numérique Office 365 organisée par Yves BIGEL, élu fédéral, à l'intention des 8 Codeps de BFC.

Le Codep 21 s'est chargé d'organiser le 27 janvier 2018 à CHEVIGNY-ST-SAUVEUR la réception d'une trentaine de moniteurs fédéraux de Bourgogne-Franche-Comté pour une journée de formation- remise à niveau assurée par Isabelle GAUTHERON, notre DTN Directrice Technique Nationale.

Le CODEP et la Fédération

Le président était présent à l'assemblée générale de la FFCT les 1^{er} et 2 décembre 2018 à BOULAZAC (Dordogne). Il était également présent le 21 avril 2018 à PARIS au séminaire FFCT/structures COREG et CODEP, où ont été commentés les résultats de l'enquête « Observatoire du Cyclotourisme » et où fut dévoilé notre nouveau logo bloc-marque FFVELO - A VELO TOUT EST PLUS BEAU !

Jacques ROUGET a participé le 16 janvier 2018 à LYON à un atelier FFCT « Observatoire du Tourisme à Vélo » avec d'autres présidents de Codeps et de clubs de la région Rhône-Alpes.

Jean-Paul MARTINET a représenté le Codep à la réunion interzone FFCT du 29 septembre 2018 à DIJON.

Le Codep a organisé du 26 mai au 2 juin à DOMME (Périgord) un séjour FFCT qui a accueilli une soixantaine de participants venant de toute la France. Ce séjour encadré par 4 moniteurs fédéraux dont 3 de Côte-d'Or était dirigé par Pascal HUGUENOT.

Le CODEP et les Jeunes

Du fait du manque de jeunes qualifiables dans nos clubs de Côte-d'Or, le Codep n'a pas organisé de critérium départemental en 2018 tout comme en 2017. Il était toutefois disposé à accompagner et financer le déplacement de 2 jeunes de MONTBARD vers une manifestation organisée par un département voisin. Dommage que ce déplacement n'ait pas pu se réaliser.

Le Codep a participé financièrement à la Semaine Nationale des Jeunes d'un jeune licencié du club des Chantalistes. Cette SNJ a eu lieu mi-juillet 2018 au Centre de Cyclotourisme FFCT des 4-Vents à AUBUSSON-D'AUVERGNE.

Le CODEP et les clubs de Côte-d'Or

Le Codep s'est toujours voulu proche de ses clubs, en répondant à leurs interrogations et sollicitations diverses (démarches, saisies, assurances, envoi de listes, déclarations diverses...), en veillant au bon équilibre du calendrier départemental des manifestations et en participant au maximum aux randonnées des clubs et remises des récompenses.

Avec 19 invitations reçues des clubs à participer à leur AG annuelle, 2018 marque un record, d'autant plus que votre Codep a pu répondre favorablement à chacune des invitations.

Ainsi, votre Codep était présent aux AG des clubs suivants: V.C. SEURRE, STE-MARIE-LA-BLANCHE, VCPA POUILLY-EN-AUXOIS, ACTS SELONGEY, ASCVEC VAROIS, ASC ST-APOLLINAIRE, CHANTALISTES S.C. DIJON, U.C. CHENOVE, ASC CHEVIGNY-ST-SAUVEUR, C.C. SAINT-USAGE, C.R. MONTBARD, PQR COMBLANCHIEN, AS QUETIGNY, CYCLOS DU PAYS D'ARNAY-LE-DUC, ASPTT DIJON, CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS, USC VENAREY-LES-LAUMES, V.C. SEMUR-EN-AUXOIS et BEAUNE CYCLOS.

Ont représenté le Codep : Martine THEVENARD, Luc CHAUDRON, Eric VERET, Yann LONJARET, Jacques ROUGET, Jacques GILLES, Bernard BOURDILLAT, Anne-Marie BOURDILLAT, Jean-Paul MARTINET, Christian DESBOIS et Pascal HUGUENOT.

Le CODEP et la Formation

Depuis 2009, le CoDep assure chaque année une formation d'Animateur-club, à l'exception de 2016 où pour raison de semaine fédérale, la formation n'avait pas pu être organisée. En 2018, ce stage a eu lieu à Chevigny-Saint-Sauveur ; il s'est déroulé les samedis 20 et 27 octobre, sous la direction de Jacques GILLES assisté de 4 autres moniteurs fédéraux, membres du Codep : Luc CHAUDRON, Pascal HUGUENOT, Yann LONJARET et Jacques ROUGET.

Concernant le secourisme et les formations PSC1, 2 licenciés seulement se sont inscrits en 2018. Ils ont bénéficié de l'aide financière du Codep. A noter que pour 2019, 1 dizaine d'inscriptions avait déjà été reçue dès la fin 2018.

Le CODEP et les Féminines

- En 2018, le Codep a organisé un nouveau voyage itinérant à vélo sur 3 jours, du 31 août au 02 septembre, destiné aux dames des clubs de Côte-d'Or. Parti de CHEVIGNY-ST-SAUVEUR en direction de la HAUTE-SAONE, ce V.I. a réuni 22 participantes. Hélas 2 chutes sur la véloroute 50 sur le secteur de JUSSEY ont nécessité l'intervention des secours.
- A noter que l'un des trous à l'origine d'une des chutes a été rapidement rebouché, suite à l'intervention du président du Codep de Côte-d'Or auprès de son homologue de Haute-Marne.

Le CODEP et le Sport-Santé

Une journée Cyclo-Santé a été organisée par le Codep au CRISD à DIJON le samedi 15 décembre.

Le médecin du Codep Yann LONJARET a animé la journée, dont le thème central traitait de l'entraînement et de la pratique des brevets de grandes distances. Il a répondu aux nombreuses questions de l'auditoire.

Une cinquantaine de cyclos appartenant à 15 clubs, dont 12 dames, ont participé à la journée avec repas de midi pris sur place et offert par le Codep.

Le CODEP et le CDOS Comité Départemental Olympique et Sportif 21

Le Codep était présent à l'assemblée générale du CDOS le 15 mars 2018 à DIJON.

Il a effectué dans l'année plusieurs démarches dans les locaux du CDOS pour répondre à des sollicitations et pour des inscriptions PSC1.

Le CODEP et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

En mars, démarche auprès de la DDCS pour enregistrement de la nouvelle liste des dirigeants suite à l'élection de Pascal HUGUENOT.

Le CODEP et la Préfecture/DDT

Suite à la mise en place des nouveaux documents CERFA relatifs à la déclaration de nos manifestations de cyclotourisme ou marche, plusieurs entretiens et échanges ont eu lieu les 23 et 24 janvier avec la DDT. Il s'agissait essentiellement d'harmoniser les recommandations et consignes données par la FFCT avec les directives de la DDT/Préfecture.

Le 30 janvier a eu lieu la traditionnelle rencontre annuelle entre le Codep (Jean-Paul MARTINET et Jacques ROUGET) et l'ensemble du service de la Préfecture/DDT/bureau de la sécurité routière, manifestations sur la voie publique) dans les locaux de la DDT. Outre la remise de notre calendrier départemental, il avait été décidé de travailler sur un document général relatif aux moyens mis en œuvre par chaque organisateur pour assurer la **sécurité des participants à nos brevets**.

Le Codep regrette de n'avoir reçu aucune réponse relative à la validation de ce document.

Le CODEP et le Conseil Départemental

Participation de Jacques ROUGET le 10 janvier à la cérémonie des Vœux du Président François SAUVADET à DIJON.

Très nombreuses réunions en 2018 avec le Conseil Départemental et plusieurs de ses services, auxquelles ont participé alternativement Bernard BOURDILLAT et Luc CHAUDRON pour la commission VTT et Jean-Paul MARTINET et Jacques ROUGET, pour les événements suivants :

- 1- Signature de la **Convention Conseil Départemental/Codep pour l'année 2018** par laquelle le Codep prenait 3 engagements : * assister les communautés de communes pour favoriser la création et la surveillance de circuits VTT après formation d'une équipe de baliseurs, * assurer la formation de dirigeants et éducateurs pour ses clubs * proposer des animations vélo auprès des publics spécifiques jeunes de la Maison de l'Enfance à AHUY et de la Maison d'Enfants de ST-SEINE-L'ABBAYE.
- 2- Tenue d'un stand Codep/FFCT au **SALON DES SENIORS des 22 et 23 mars 2018** au Palais des Expositions. Ont tenu le stand Anne-Marie et Bernard BOURDILLAT, Luc CHAUDRON, Pascal HUGUENOT et Jacques ROUGET.
- 3- Participation à la soirée **Assises du Bénévolat** du Conseil Départemental le 5 décembre 2018 (Jacques ROUGET)

De plus le 10 octobre, Bernard BOURDILLAT et Jacques ROUGET ont participé à une réunion à GENLIS avec le CD et le Pôle Solidarités Familles du secteur en vue d'accompagnements vélo en 2019.

Le 7 décembre, déplacement à CHATILLON-SUR-SEINE de Bernard BOURDILLAT et Jacques ROUGET avec le Conseil Départemental pour rencontrer la com-com en vue de l'inscription de circuits VTT du futur Parc National Champagne-Bourgogne.

Le 17 décembre, formation de Bernard BOURDILLAT et Luc CHAUDRON à l'outil cadastral du Département GEOCOTEDOR dans les locaux du Conseil Départemental.

Le CODEP, DIJON et DIJON METROPOLE

Le Codep était présent le 12 janvier 2018 à la cérémonie des vœux de M. François REBSAMEN, Maire de DIJON et Président de DIJON-METROPOLE au Zénith de DIJON.

Le 3 décembre, il était présent à la cérémonie de remise des Trophées de la Laïcité au Palais des Etats de DIJON.

Il a dû intervenir auprès du service gestion du parc immobilier de la Ville de DIJON le 22 mai pour une régularisation fiscale relative à un appartement de la Ville utilisé pour l'organisation de la Semaine Fédérale en 2016.

Le 25 mai, Jacques GILLES a représenté le Codep aux Assises des Associations à DIJON.

Le 14 novembre à DIJON, présence de Jacques ROUGET à la soirée des Ambassadeurs JUSTDIJON présidée par M. le Maire de DIJON.

Le Codep et le rassemblement familial de LOSNE le 23 septembre 2018

Profitant d'un calendrier 2018 permettant un peu plus de liberté, à une période encore agréable pour rouler, le Codep a tenu à organiser une « concentration » pour les cyclos et leurs familles le dimanche 23 septembre à LOSNE (Val de Saône).

Ce type de manifestation n'avait plus eu lieu depuis plus d'une vingtaine d'années. 20 clubs étaient présents. Au total, 210 participants, dont 201 inscrits au repas (cyclotouristes, conjoints, amis) ont rejoint LOSNE malgré un vent violent. Un repas convivial a été servi, permettant les échanges entre les adhérents des différents clubs. Les commentaires des participants ainsi que les témoignages élogieux inscrits dans le Livre d'Or ont tous salué une initiative du comité directeur particulièrement appréciée et à renouveler.

Les animations : panier garni, course de lenteur, parcours de maniabilité, groupe de danse country, ainsi que le quizz et les lots : baptême de l'air pour 2 personnes, 2 baptêmes ULM, bons d'achat offerts par les Cycles DUTRION et des bons d'achat DECATHLON, cadeaux du Conseil Départemental pour les jeunes, tous ces lots ont été très appréciés. Doivent être particulièrement remerciés les 2 clubs du Val-de-Saône (AUXONNE et SAINT-USAGE) qui ont été des plus actifs pour permettre la réussite de cette journée. A noter que la participation financière demandée aux participants s'est voulue d'un montant symbolique.

Le CODEP et Côte-d'Or Tourisme (CDT)

Le 8 juin, participation de Jacques ROUGET à l'Assemblée Générale de Côte-d'Or Tourisme au Muséoparc d'Alésia à Alise-Sainte-Reine.

Le CODEP et le Comité Régional de Tourisme de Bourgogne-Franche-Comté

Le 5 avril, participation de Jacques Rouget à l'assemblée générale de Bourgogne Franche-Comté Tourisme à DIJON.

Le CODEP, les Offices de Tourisme et les communautés de communes

Le Codep s'est rapproché des Présidents de la communauté de communes et de l'Office de Tourisme de Rives de Saône, du Conseiller Départemental du canton de BRAZEY et des maires du secteur pour qu'ils soient présents à notre rassemblement cyclo de septembre à LOSNE.

Depuis la signature d'une convention le 21 décembre 2017 avec la communauté de communes COVATI à IS-SUR-TILLE, la commission VTT du Codep a été régulièrement en relation avec l'Office de Tourisme d'IS-SUR-TILLE en vue de l'inscription de circuits VTT dans le plan départemental PDESI. Cette commission a effectué une 1^{ère} reconnaissance de circuits en liaison avec l'OT le 8 novembre 2018.
Le 7 décembre, réunion à la com-com de CHATILLON pour des circuits VTT

Le CODEP et la Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception du Val-Suzon

Les 26 avril et 8 novembre, participation du Codep au comité de Printemps et au comité d'Automne de la Réserve Régionale Naturelle du Val-Suzon-Forêt d'Exception. Luc CHAUDRON était présent pour le Codep.

Le CODEP et la Maison des Associations à DIJON

Depuis la signature d'une convention avec la Ville de DIJON en avril 2017, le Codep s'est vu attribuer à titre gratuit le local 421 précédemment occupé par la Ligue de Bourgogne, à la Maison des Associations (MDA) de DIJON, ce qui permet notamment le stockage de tous les dossiers et documents de la Semaine Fédérale DIJON 2016.

Régulièrement sollicité par la municipalité de DIJON pour participer à des animations diverses à l'intérieur de la MDA (conférences, vernissages, expositions,...), le Codep a notamment été présent le 4 octobre à une réunion animée par le nouvel adjoint municipal en charge de la vie associative en présence des responsables de la MDA.

Le Codep et la Semaine Fédérale en Côte-d'Or en 2016

Les comptes de la Cosfic n'ont pas enregistré de mouvements particuliers en 2018. A noter le remboursement de quelques frais réglés à des bénévoles, des frais bancaires prélevés mensuellement, mais surtout **des démarches auprès des services fiscaux** pour faire annuler des pénalités et obtenir le remboursement d'une partie de la Taxe d'Habitation 2017 facturée de façon induue. Pendant la période où les comptes Cosfic peuvent encore être soumis à contrôle fiscal, la comptabilité Cosfic reste séparée de la comptabilité Codep.

Le CODEP et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Si les 2 comités départementaux FFRP et FFCT n'ont pas assisté à leurs assemblées générales réciproques en 2018, ils ont eu dans l'année de nombreux échanges relatifs au balisage des sentiers et ont suivi ensemble la formation à l'utilisation de l'outil GEOCOTEDOR dans les locaux du Conseil Départemental.

Le CODEP et la FUB (association EVAD)

Le 17 novembre, participation avec EVAD à une réunion relative au développement des pistes cyclables dans l'est-dijonnais à la mairie de CHEVIGNY-ST-SAUVEUR.

Le CODEP et le Crédit Mutuel

Le Codep a participé le 23 mars à l'assemblée générale de la Caisse DIJON-Théâtre-Mirande qui tient les comptes bancaires Codep et Cosfic. Plusieurs démarches dans l'année pour modifications de signatures et justificatifs divers et pour envisager la rémunération de la trésorerie pour 2019.

DEPENSES	Budget 2018	Réalisé 2018	Réalisé 2017	Réalisé 2016
SECRETARIAT	1000,00	1159,52	934,35	895,22
DEPLACEMENTS ET MISSIONS CODEP	1900,00	2377,29	2131,31	1528,09
ASSEMBLEE GENERALE	1600,00	1444,69	2009,42	2207,24
COTISATIONS - ASSURANCES - PARUTIONS	300,00	408,69	442,22	184,43
FRAIS BANCAIRES	150,00	67,23	78,87	107,36
DOCUMENTATION	300,00	227,40	275,00	0,00
MATERIEL	500,00	659,63	82,75	0,00
ACHAT DE PRODUITS POUR CESSION	500,00	1584,90	0,00	0,00
FORMATION - SECURITE - SANTE	2400,00	1836,70	2284,90	1121,40
JEUNES	1600,00	473,10	181,60	1805,40
SEJOURS CODEP	27000,00	25701,50	21499,80	22802,62
VOYAGE ITINERANT AU FEMININ	3000,00	4339,45	2510,06	16006,03
CONCENTRATION	500,00	4733,82	0,00	0,00
OPERATIONS POUR TIERS	500,00	44,28	342,76	1676,80
AUTRES DEPENSES	250,00	689,73	0,00	0,00
FONDS COSFIC 2016	0,00	0,00	50000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2018	41500,00	45747,93	82773,04	48334,59
DEPENSES REGLEES SUR EXERCICE PRECEDENT	0,00	-6500,00	0,00	0,00
DEPENSES REGLEES POUR L'EXERCICE SUIVANT	0,00	6948,00	6500,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES 2018 EN BANQUE	41500,00	46195,93	89273,04	48334,59

RECETTES	Budget 2018	Réalisé 2018	Réalisé 2017	Réalisé 2016
FFCT RISTOURNES ET DOTATIONS	3500,00	4293,69	3634,76	4054,52
SUBVENTIONS	6500,00	5000,00	5000,00	5000,00
ASSEMBLEE GENERALE	1000,00	980,00	940,00	1260,00
PRODUITS FINANCIERS	200,00	122,07	119,51	103,52
VENTE DE PRODUITS	0,00	203,00	0,00	2200,00
FORMATION - SECURITE - SANTE	200,00	0,00	105,00	110,00
JEUNES	100,00	0,00	0,00	0,00
SEJOUR CODEP	27000,00	25510,00	22570,00	24460,00
VOYAGE ITINERANT AU FEMININ	3000,00	3490,00	2004,20	16575,10
CONCENTRATION	0,00	2303,07	0,00	0,00
OPERATIONS POUR TIERS	0,00	0,00	1003,00	286,80
AUTRES RECETTES	0,00	0,00	0,00	286,80
FONDS COSFIC 2016	0,00	0,00	50000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 2018	41500,00	41901,83	85376,47	54336,74
PART INTERETS LIVRET BLEU SUR FONDS COSFIC 2016		375,00		
TOTAL DES RECETTES 2018 EN BANQUE		42276,83	85376,47	54336,76

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 EN BANQUE	-3919,10
RESULTAT EFFECTIF DE L'EXERCICE 2018	-3846,10
EXCEDENT SUR STOCKS (1584,90 - 203,00)	1381,90
RESULTAT REEL DE L'EXERCICE 2018	-2464,20

BILAN RESUME DE L'EXERCICE 2018 EN BANQUE

AVOIRS EN DEBUT D'EXERCICE 2018	71 517,81 €
RECETTES DE L'EXERCICE	42 276,83 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	46 195,93 €
DEFICIT DE L'EXERCICE	-3 919,10 €
AVOIRS EN FIN D'EXERCICE	67 598,71 €
FONDS COSFIC 2016	-50 000,00 €
PART INTERETS LIVRET BLEU SUR FONDS COSFIC 2016	-375,00 €
AVOIRS NETS	17 223,71 €

REPARTITION DES DISPONIBILITES au 31/12/2018

COMPTE COURANT AU 31/12/2018	4 965,56 €
Ecritures débit non comptabilisées au 31/12/2018	-813,60 €
Ecritures crédit non comptabilisées au 31/12/2018	0,00 €
SOLDE EFFECTIF COMPTE COURANT au 31/12/2018	4 151,96 €
LIVRET BLEU AU 31/12/2018	63 446,75 €
Ecritures débit non comptabilisées au 31/12/2018	0,00 €
Ecritures crédit non comptabilisées au 31/12/2018	0,00 €
Fonds COSFIC 2016	-50 000,00 €
Part intérêts livret bleu sur fonds COSFIC 2016	-375,00 €
SOLDE EFFECTIF LIVRET BLEU au 31/12/2018	13 071,75 €
TOTAL DES DISPONIBILITES au 31/12/2018	17 223,71 €



À vélo tout est plus beau !

CODEP 21 CYCLOTOURISME
BUDGET PREVISIONNEL 2019 (HORS COSFIC)

Annexe 4

DEPENSES

SECRETARIAT	1 400,00 €
DEPLACEMENTS ET MISSIONS CODEP	2 400,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	2 000,00 €
CONCENTRATION	4 000,00 €
FRAIS BANCAIRES	100,00 €
COTISATIONS - ASSURANCES - PARUTIONS	500,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION	0,00 €
MATERIEL	600,00 €
DOCUMENTATION	200,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	1 200,00 €
JEUNES	500,00 €
SEJOUR CODEP	27 000,00 €
VOYAGE ITINERANT AU FEMININ	3 600,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	300,00 €
AUTRES DEPENSES	200,00 €
TOTAL	44 000,00 €

RECETTES

RISTOURNES ET DOTATION FFCT	3 600,00 €
JEUNES	100,00 €
SUBVENTIONS	5 000,00 €
CONCENTRATION	2 800,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 200,00 €
PRODUITS FINANCIERS	150,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	350,00 €
SEJOUR CODEP	27 000,00 €
VOYAGE ITINERANT AU FEMININ	3 000,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	100,00 €
VENTE DE PRODUITS	500,00 €
AUTRES RECETTES	200,00 €
TOTAL	44 000,00 €



78^{ème} Semaine fédérale internationale de cyclotourisme en Côte-d'Or, à Dijon



COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

SOMMAIRE

	Pages
RAPPEL DES CHIFFRES CLES	2
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	4
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	6

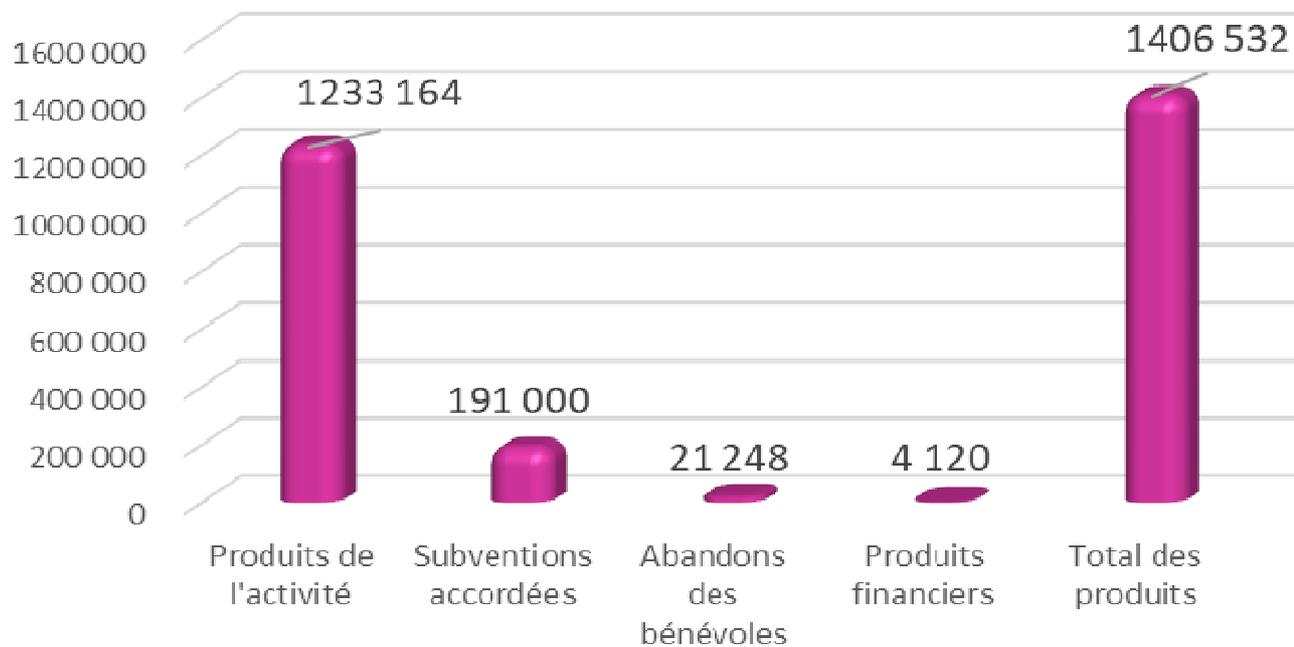
Comité départemental de cyclotourisme de la Côte d'Or
Commission d'Organisation de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme 2016 (COSFIC)

N° de SIRET : 44815329600018 ; Code NAF : 9312Z

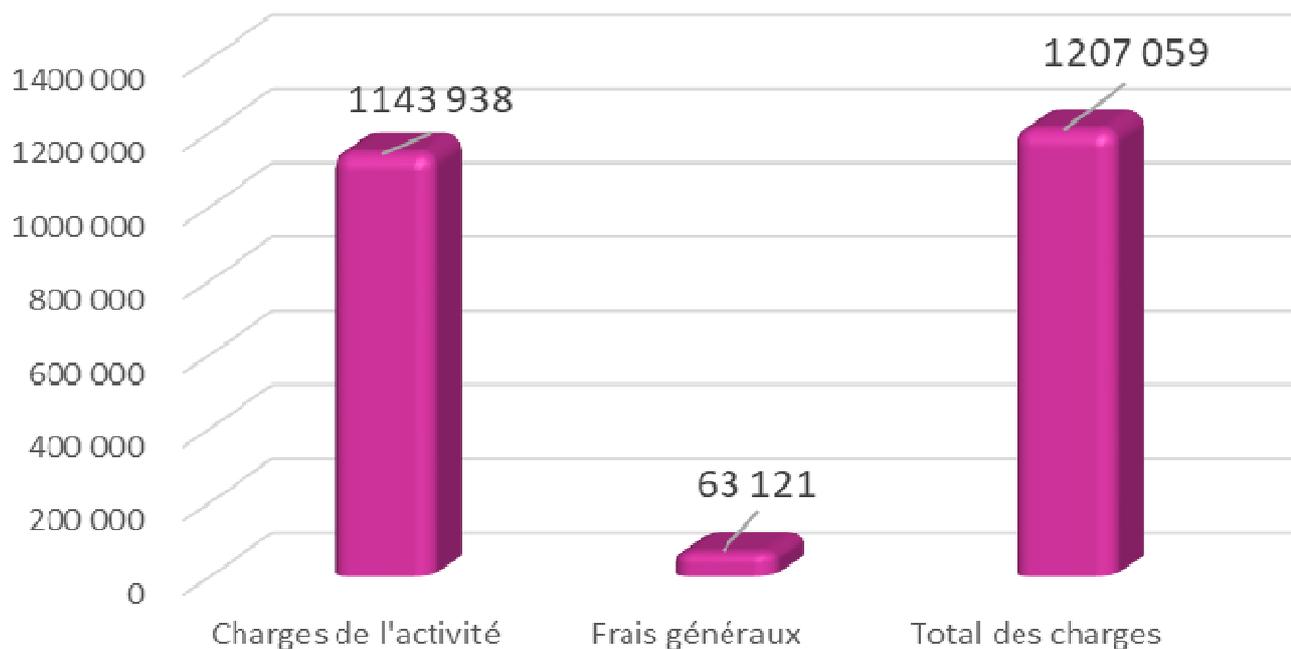
Adresse postale : Maison des Associations - Boite U6 - 2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon
sf2016.finances@gmail.com

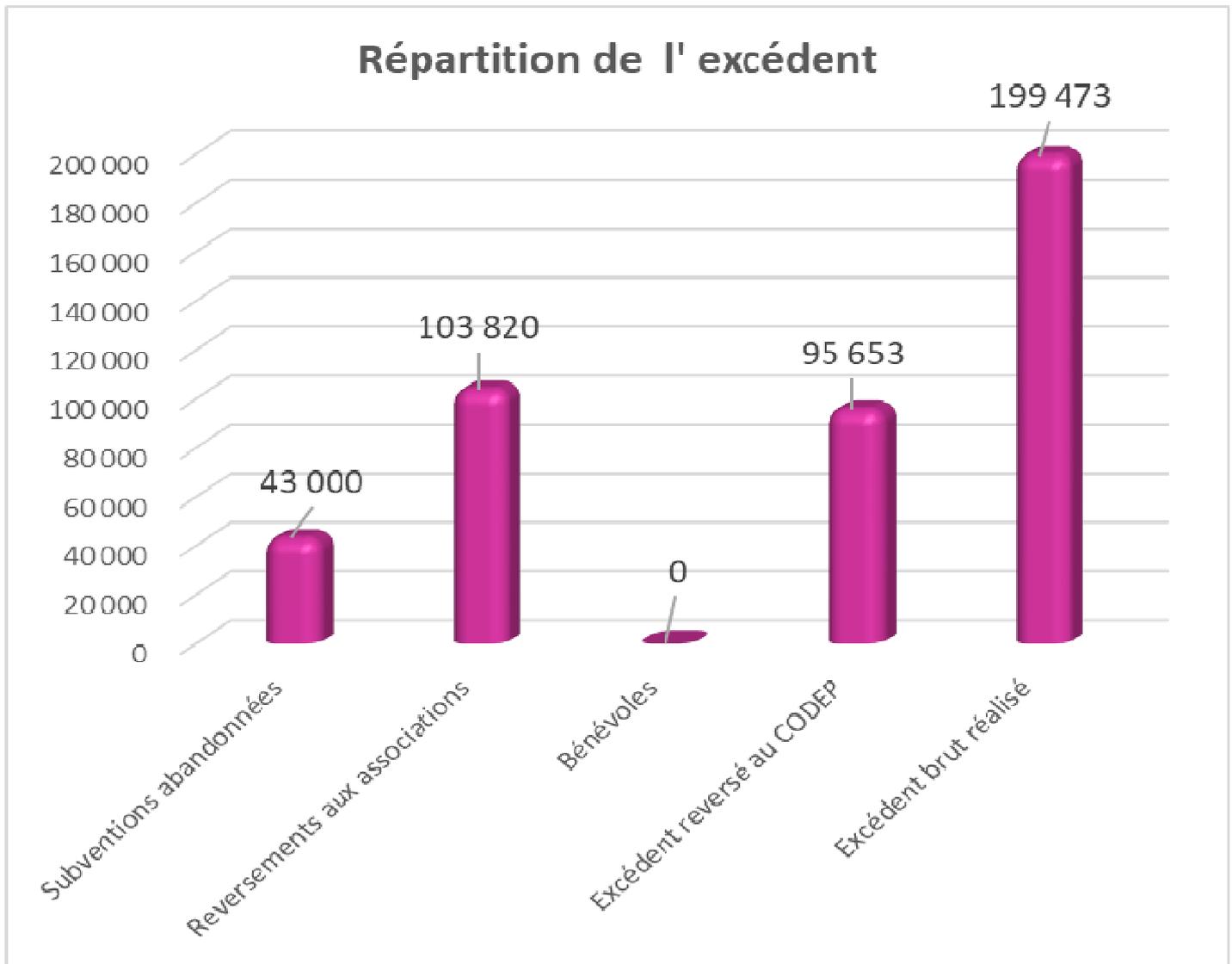
RAPPEL DES CHIFFRES CLES

Total des produits



Total des charges



RAPPEL DES CHIFFRES CLES (suite)Valorisation des heures de bénévolatdu 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016

Type de bénévoles	Nombres de bénévoles	Nombre d'heures	Coût global valorisé
Président, Vis Présidents et Présidents de commission :	12	15 065	528 194
Vis Présidents de commission :	21	13 486	264 171
Les autres bénévoles :	1 724	37 868	457 729
Total	1 757	66 419	1 250 094

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Année 2018	Année 2017
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits des activités		152,50
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Reprises sur amortissements et provisions		
Transfert de charges	22,39	144,43
Autres produits	384,00	42 640,90
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	406,39	42 937,83
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Charges des activités		120,00
Consommations en provenance des tiers		186,33
Services extérieurs		350,89
Autres Services extérieurs	159,77	8 568,55
Impôts taxes & verst assimilés	1 072,00	165,00
Charges de personnel		
Dotat. Amortisst et Provisions		
Dotation Amortisst s/Immobilisations		838,62
Autres charges		
Subventions reversées		50,00
Autres charges	44,37	173,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 276,14	10 452,39
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-869,75	32 485,44
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	495,00	210,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	495,00	210,00
CHARGES FINANCIERES		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	495,00	210,00
RESULTAT COURANT	-374,75	32 695,44
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 700,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 700,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 232,96
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 232,96
RESULTAT EXCEPTIONNEL		467,04
RESULTAT NET	-374,75	33 162,48

BILAN ACTIF

	Année 2018 (12 mois)			Année 2017 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
TOTAL				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours divers				
Avances et acomptes / commandes				
Créances de fonctionnement				450,00
Créances diverses	50 375,00		50 375,00	50 044,37
Disponibilités et valeurs mobilières	45 815,70		45 815,70	47 249,08
Charges constatées d'avance				
TOTAL	96 190,70		96 190,70	97 743,45
TOTAL GENERAL ACTIF	96 190,70		96 190,70	97 743,45

BILAN PASSIF

	Année 2018	Année 2017
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Fonds associatif	96 026,81	62 864,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	-374,75	33 162,48
Subventions d'investissement		
Fonds dédiés		
TOTAL	95 652,06	96 026,81
DETTES		
Dettes financières		
Dettes de fonctionnement		
Dettes diverses		
Associations apparentées	185,00	1 363,00
Autres dettes	353,64	353,64
Produits constatés d'avance		
TOTAL	538,64	1 716,64
TOTAL GENERAL PASSIF	96 190,70	97 743,45

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNELS

	Exercice 2019	Année 2018	Variat. 2018/2017 en	
	€uros	€uros	€uros	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
<u>Produits des activités</u>				
<u>Produits des activités annexes</u>				
<u>Subventions d'exploitation</u>				
<u>Reprises s/Provisions et Amort.</u>				
<u>Transferts de charges</u>				
Transfert de charge abandon km	30,00	22,39	7,61	34,0
<u>Autres Produits</u>		384,00	-384,00	-100,0
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	30,00	406,39	-376,39	-92,6
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
<u>Charges des activités</u>				
<u>Consommations en provenance des tiers</u>				
<u>Services extérieurs</u>				
<u>Autres Services extérieurs</u>				
Cadeaux dons et gestes divers	300,00		300,00	nouv.
Art.200 renonciation remb. Kms	30,00	22,39	7,61	34,0
Frais télécommunication		21,67	-21,67	-100,0
Commissions & services bancaires	90,00	115,71	-25,71	-22,2
	420,00	159,77	260,23	162,9
<u>Impôts taxes & verst assimilés</u>		1 072,00	-1 072,00	-100,0
		1 072,00	-1 072,00	-100,0
<u>Dotat. amortisss et provisions</u>				
<u>Autres charges</u>		44,37	-44,37	-100,0
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	420,00	1 276,14	-856,14	-67,1
RESULTAT D'EXPLOITATION	-390,00	-869,75	479,75	-55,2
PRODUITS FINANCIERS				
Intérêts du livret bleu	378,00	375,00	3,00	0,8
Intérêts des comptes à terme		120,00	-120,00	-100,0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	378,00	495,00	-117,00	-23,6
RESULTAT FINANCIER	378,00	495,00	-117,00	-23,6
RESULTAT EXCEPTIONNEL				nouv.
RESULTAT NET	-12,00	-374,75	362,75	-96,8

Rappel du résultat 2016	62 864,33
Rappel du résultat 2017	33 162,48
Rappel du résultat 2018	-374,75
Résultat prévisionnel 2019	-12,00
Résultat final revenant au CODEP 21	95 640,06

Rapport des censeurs aux comptes

Comité Départemental 21

Hors commission Cosfic 2018

En exécution du mandat de Censeurs aux comptes qui nous a été confié, nous avons procédé, Mme Marie-Christine Champy et Mr Marcel Hardy, le 15/01/2019 à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, présenté par Mr Christian DESBOIS, Trésorier du CODEP 21 de cyclotourisme.

Nous avons vérifié les factures, classées par rubriques, numérotées et leur concordance avec le livre des dépenses, puis des recettes. Nous avons obtenu les justifications jugées utiles et n'avons pas trouvé d'anomalie particulière dans ces comptes. Nous avons noté l'exactitude du solde des opérations avec le relevé au 31 décembre 2018 soit : 17 223.71 € (4151.96€ compte courant et 13 071.75€ sur compte livret

A noter que le solde livret bleu au 31/12/2018 de 63446.75 € est à répartir

- 13 071.75 € Codep
- 50 375,00 € Placement Cosfic

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée Générale du 2 février 2019 à Pouilly en Auxois, représentent sincèrement et régulièrement la situation financière du CODEP 21 de cyclotourisme au 31 décembre 2018 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

Pour conclure, nous vous invitons donc à approuver les comptes de l'exercice en l'état.

Les Censeurs aux comptes

Marie-Christine CHAMPY, Marcel HARDY

